

SERVICES SOCIAUX ET AUTRES SERVICES SPÉCIFIQUES - MARCHÉS PUBLICS

Directive : 2014/24/UE

Avis d'attribution de marché

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : Ville de Sens, point(s) de contact : Direction Achat et Commande Publique, 100 rue de la République, F - 89100 Sens, Tél : +33 386956737, courriel : Marchespublics@grand-senonais.fr

Code NUTS : FRC14

Code d'identification national : 21890387000010

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://grand-senonais.fr>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

I.5) Activité principale : Services généraux des administrations publiques.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Organisation de « séjours scolaires courts » et « classes découvertes » pour les élèves des écoles de la Ville de Sens

Numéro de référence : MAS2312

II.1.2) Code CPV principal : 92000000

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : Le marché concerne l'organisation de séjours scolaires courts et des classes découvertes pour les élèves des écoles de la Ville de Sens.

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.1.7) Valeur totale finale du marché (hors TVA) : 240000 euros

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

92000000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRC14

Lieu principal d'exécution : Ville de Sens

II.2.4) Description des prestations : Le marché concerne l'organisation de séjours scolaires courts et des classes découvertes pour les élèves des écoles municipales de la Ville de Sens.

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Description

IV.1.1) Forme de la procédure : Ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure concernant le même marché :

Numéro de l'avis au JO série S : 2023/S115-358485

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHE

Marché n° : MAS2312

Intitulé : Organisation de séjours scolaires courts et classes découvertes pour les élèves des écoles de la Ville de Sens

Un marché/lot est attribué : oui.

V.2) Attribution du marché

V.2.1) Date de conclusion du marché : 30 décembre 2023

V.2.2) Informations sur les offres :

Nombre d'offres reçues : 3

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 3

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : non.

V.2.3) Nom et adresse du titulaire :

Association Evasion 78, 28 Chemin du moulin à vent, F - 78280 Guyancourt, Tél : +33 134899980, courriel : Organisation@evasion78.com, code NUTS : FR103, code d'identification national : 523 450 724 00035

Le titulaire est une PME : non.

V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot (hors TVA) :

Valeur totale du marché/du lot : 240000 euros

V.2.5) Information sur la sous-traitance :

Le marché est susceptible d'être sous-traité : non.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.3) Informations complémentaires : Marché à procédure adaptée passé en vertu de l'article R2123-1 3° du Code de la Commande Publique

Accord-cadre à bons de commandes mono attributaire en vertu des articles R.2162-2, R.2162-4 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la Commande Publique.

Montant minimum annuel : 10 000 euros HT - Montant maximum annuel : 120 000 euros HT

L'accord-cadre prend effet à compter à compter du 1er janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2024.

Le marché pourra être reconduit tacitement pour la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Le titulaire ne peut s'opposer à cette reconduction tacite.

Montant du devis juge caché d'Evasion 78 : 39 979 euro(s) TTC

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Dijon, 22 rue d'Assas BP 61616, F - 21016 Dijon, Tél : +33 380739100, courriel : Grefte.ta-dijon@juradm.fr, adresse internet : <http://www.ta-dijon.juradm.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Lyon, DIRECCTE À l'attention du CCIRA de Lyon 1 boulevard Vivier Merle, F - 69443 Lyon Cedex 03, Tél : +33 426992833, courriel : Ara.ccira@direccte.gouv

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Recours contractuel devant le tribunal administratif compétent par application de l'article L.551-13 et suivants du code de justice administrative dans un délai de 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché.

Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché.

Le tribunal administratif peut être saisi d'un recours déposé via l'application Télérecours citoyens accessibles par le site internet www.telerecours.fr

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 11 janvier 2024